



ENTRE-NOUS

BULLETIN MUNICIPAL N° 22 DE BROTTTE-LES-LUXEUIL (mois de juillet, août et septembre 2019)

BILLET D'HUMEUR

Certaines personnes, suite à leur départ, ne provoquent aucune réaction, aucun souvenir dans leur entourage immédiat ou lointain sauf à faire montre de flagornerie comme c'est, à contrario, souvent le cas.

Il n'en est pas de même de Nathalie CREUSOT, notre trésorière, avec qui j'ai eu des relations de partenariat particulièrement remarquables



Nathalie (j'emploie à dessein son prénom c'est ainsi que nous la nommons entre amis en parlant d'elle) a toujours répondu à mes demandes de conseil, d'assistance avec une disponibilité sans égal. Nous avons eu des moments d'échange dans le cadre d'un respect mutuel de réciprocité qui n'a fait qu'enrichir ma fonction de maire et je voudrais ici l'en remercier.

J'ai donc décidé de vous en faire part car la trésorière ou le trésorier d'une collectivité ne fait que rarement l'objet de publicité; et pourtant sans elle ou sans lui certains maires pourraient se voir rapidement « largués » dans la jungle des réglementations.

Le jeudi 30 août Nathalie CREUSOT a quitté son fauteuil de trésorière pour rejoindre d'autres horizons.

Je lui souhaite bonne chance et lui réitère ma plus grande admiration.

Bonne lecture.

Votre Maire, Bernard GIRE

RAPPEL

Les parents qui ne souhaitent pas voir leurs enfants en photo dans les articles d'ENTRE-NOUS ou sur le site internet de la Commune sont priés de se faire connaître auprès du Maire.

Sommaire

Billet d'humeur, Rappel, Réunions du Conseil : page 1

Réunions du Conseil, Les travaux en cours : page 2

La vie des Associations, Réunion du Conseil : page 3

Solution des mots croisés, La vie des Associations : page 4

Les vendanges, Prochaines manifestations, Etat civil, Notre nouvelle secrétaire : page 5

Les travaux en cours, Tatiana, Cédric et Matylio : page 6

REUNIONS DU CONSEIL

Séance du 20 septembre 2019 :

Absent excusé : Nicolas MORENS

Indemnités de conseil :

Le Maire demande au Conseil :

- d'approuver sa demande de concours auprès du receveur Municipal pour assurer des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable définies à l'article 1 de l'arrêté du 16 décembre 1983
- d'accorder l'indemnité de conseil au taux maximum

Il propose que cette indemnité soit calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 précité et soit attribuée à monsieur Didier MADRE receveur municipal.

Décision du Conseil : approuvé à l'unanimité

Admission en non valeur :

Le Maire fait part au Conseil que madame Anne MULLER est redevable de la somme de 545,81 € relative à la redevance assainissement de 2017 à 2019. De fait il demande l'allocation en non valeur de cette somme pour motif d'insolvabilité suite aux diverses relances négatives et à son décès.

Décision du Conseil : approuvé à l'unanimité

Convention avec le SIVU du Rombau à CITERS pour les frais de

Suite page 2

scolarité :

Le Maire informe le Conseil que conformément à la délibération du SIVU du Rombau à Citers en date du 12 juin 2019 concernant les frais de scolarité des élèves accueillis à l'école des villages à Citers, la participation annuelle des enfants de Brotte-lès-Luxeuil scolarisés dans cet établissement serait de :

- 450 € par élève en classe de maternelle
- 250 € par élève en classe primaire

Il demande au Conseil d'accepter les participations suivant les tarifs ci-dessus et d'autoriser le Maire à signer la convention.

Décision du Conseil : approuvé à l'unanimité

Don d'un habitant :

Le Maire informe le Conseil que monsieur Laurent FRECHIN a fait un don de 50 € à la Mairie suite au prêt du Hangar Polyvalent par la Commune pour l'organisation d'une cérémonie familiale.

Il demande au Conseil d'accepter le don et de le charger d'établir le titre de recette.

Décision du Conseil : approuvé à l'unanimité

Cession au Comité des Fêtes du chapiteau :

Le Maire propose au Conseil de céder le chapiteau de la Commune au Comité des Fêtes plus à même de gérer le prêt ou la location de ce dernier auprès de la population.

Il demande au Conseil d'accepter cette cession et de donner son avis quant au prix de celle-ci. Après discussion le montant de la cession est fixé à 150 €. Le Conseil charge le Maire d'établir le titre de recette.

Décision du Conseil : approuvé à l'unanimité

Convention de mise à disposition d'un local au profit de l'ACCA :

A la suite de la demande du Président de l'ACCA, Mickaël BILLARD, concernant la mise à disposition d'un local pour les chasseurs dans le cadre de leurs réunions ou pour des moments de convivialité, il a été convenu avec le Maire que le local situé sous la Mairie (local non vouté) pourrait convenir à l'ACCA.

Le Maire propose au Conseil de mettre ce local à disposition de l'ACCA gratuitement avec l'établissement d'une convention pour déterminer les modalités d'utilisation. Par ailleurs cette mise à disposition rendra caduque celle précédemment accordée à l'ACCA (buvette) dès signature de la dite convention.

Décision du Conseil : approuvé à l'unanimité

Questions diverses :**Point sur les chemins de la Gibetière et des Vignes :**

Le Maire indique au Conseil que le Commissaire-Enquêteur Rodolphe WACOGNE a donné un avis favorable à la déclaration d'intérêt général en vue de réaliser le projet de desserte du massif de la Gibetière et des Vignes sur notre Commune.

Prêt du Hangar Polyvalent :

Suite page 3

LES TRAVAUX EN COURS**Aire de jeux :**

Pose du grillage, afin de doubler par sécurité la clôture existante, par l'entreprise VOIGNIER.

**Portails du Parc de la Douve, Hangar Polyvalent et buvette :**

Coulage des dalles des poteaux du futur portail

**Crépi de la buvette**

Création d'une porte d'accès entre la buvette et le Hangar Polyvalent par les entreprises COULIN et BURGEY.



Suite page 6

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Le Comité des Fêtes :

La fête du 14 juillet :

Pour la deuxième année consécutive, le Comité des Fêtes a animé cette manifestation exceptionnellement le 13 juillet pour permettre aux participants de se reposer le lendemain.



Le nombre de places était limité mais le Comité a pu recevoir 147 personnes dont 8 enfants.



Au programme, déjeuner (morbiflette), jeux pour petits et grands, danse avec DJ, dîner avec sandwiches saucisses ou merguez et feu d'artifice en fin de soirée puis danse jusqu'à l'aube.



Le marché artisanal :

Organisé de main de maître le 1er septembre par Nathalie VIBERT (membre du Comité des Fêtes) les exposants ont, comme l'an dernier, pu apprécier notre village et son ambiance particulière.

Pas moins de 18 exposants ont répondu à l'invitation lancée par le Comité des Fêtes.

Suite page 4

Face à la demande de prêt du Hangar Polyvalent pour des cérémonies familiales, le Maire souhaite avoir l'avis du Conseil quant à la position à avoir face à une demande sur la participation aux frais (eau, électricité, dégradations ...) et à la sélection des demandes.

Il est décidé de respecter les points suivants :

- participation aux frais = 60 €/ jour
- caution obligatoire = 500 €
- pas de prêt de la buvette tant que le hangar n'est pas sécurisé
- sélection des « candidats » par un comité du Conseil

Le Maire se chargera des aspects juridiques liés au prêt.

Création du groupe de travail « Cimetière » :

Le Maire informe le Conseil de son souhait de créer ce groupe afin de rendre notre cimetière en conformité avec la législation et les pratiques actuelles.

Il a déjà obtenu 14 réponses positives dont celle de Didier BOFFY et demande si d'autres membres du Conseil souhaitent participer à ce groupe. Bernadette GIRE, Micheline DIZIAN et Jean-Luc LAURENT désirent se joindre au groupe.

Le Maire pense organiser une première réunion dans le courant du mois d'octobre.

Décision modificative :

Le Maire fait part au Conseil d'une différence de 1,07 € entre la prévision et le montant réel de l'amortissement du prêt relatif aux travaux de la Cure.

Compte rendu du SIVU des 7 villages de Francheville :

L'adjointe au Maire, Micheline DIZIAN, fait part au Conseil des points abordés lors de la dernière réunion.

Dans le cadre du projet ENIR (Ecoles Numériques Innovantes et Ruralité), une convention a été signée entre le SIVU et l'Académie de Besançon afin de mettre en place un débit suffisant pour l'accès aux ressources pédagogiques dans les salles de classe et acquérir les équipements numériques mobiles et services associés à mettre à disposition des élèves.

Le projet s'élève à 11.293,14 €, la participation de l'académie est de 5.646,71 €.

Le nombre d'élèves pour la prochaine rentrée serait de 129.

Textes & photos de Bernard GIRE sauf mention contraire

Tél : 06.70.48.70.05

Mail : bernard.gire@gmail.com

Horaire d'ouverture de la Mairie :

le mardi de 9h00 à 12h30 et de 13h à 16h30

et le jeudi de 9h00 à 12h00

Permanence du Maire :

le mardi de 9h00 à 12h00 et sur rendez-vous

Visitez le site internet : www.brotte-les-luxeuil.com

SOLUTION

DES MOTS CROISES « ENTRE-NOUS » N° 21

Pour faciliter la tâche, j'avais donné 2 indications: en 4 horizontal le nom de la nouvelle secrétaire et en 2 vertical son prénom.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	I	V	O	I	R	E		N	I
2	T	E	N	T	A	T	I	O	N
3	A	R		I		I	L	E	T
4	L	O	C	A	T	E	L	L	I
5	I	N	O		D	R	U		M
6	E	I		I	F		M	I	E
7		Q	U			T	I		
8	D	U	O	D	I		N	E	E
9	L	E	G	E	N	D	E	S	



Tous les visiteurs ont pu déjeuner sur place, les boissons étaient à leur disposition à la buvette sous le Hangar Polyvalent.



Ils reviendront l'an prochain c'est promis pour la troisième année consécutive !

Les associations Amicale Brottaise et Saint Martin :

Le vide grenier :

Le dimanche 18 août entre 7h et 8h, tout était installé pour recevoir des centaines de visiteurs pour cette journée consacrée au vide grenier de Brotte-lès-Luxeuil.



Le soleil était au rendez-vous malgré les annonces, non propices à ce genre de manifestation, de la reine Météo. Les participants ont pu déjeuner sur place.

Les associations avaient prévu saucisses, merguez (les deux Présidents étaient au fourneau) et frites pour le déjeuner avec boissons.

Nettoyons la Nature :

L'Amicale Brottaise a organisé, comme chaque année, le samedi 28 septembre avec RDV à 13h30 place de l'église, l'opération « Nettoyons la Nature ».

Une vingtaine de volontaires (jeunes et moins jeunes) ont participé à cette noble et bonne action pour la nature souvent défigurée par des personnes peu scrupuleuses. C'est tellement plus facile de jeter, par la fenêtre de son automobile, les déchets indésirables dont on a fortement contribué à l'existence.



Il est à noter cependant, comme l'a confirmé le Président Pascal FOUILLET, que cette année il y avait moins de débris que les années précédentes en bordure de route. C'est encourageant !

LES VENDANGES



Le 7 septembre « Entre-Nous » a pu surprendre quelques personnes tenant un sécateur dans une main et un récipient de l'autre afin de cueillir les fruits du futur vin de Brotte.

On peut remarquer sur la photo que Mickaël BILLARD a l'air ravi !

Nous cache-t-il que la récolte sera bonne ?

PROCHAINES MANIFESTATIONS

2 novembre : Halloween de 14h à 17h

11 novembre : Cérémonie Commémorative aux Monuments aux morts

14 décembre : Noël des enfants à 15h00

15 décembre : Repas des aînés à partir de midi, salle communale

ETAT-CIVIL

ARRIVEE :

Amélia BELLMANN et Geoffrey SORDI le 1er septembre

DEPARTS :

Thomas SUTTER le 31 août

Denis et Magali MAINGRET le 31 août

Aurélié AILLAUME le 23 août

MARIAGE :

Tatiana COLLEONI et Cédric GEIGER le 3 août

BAPTEME REPUBLICAIN :

Matylio GEIGER le 3 août

NAISSANCE :

Clémence COLOMBAIN le 30 septembre

DECES :

Charles LAURENT le 12 septembre

NOTRE NOUVELLE SECRETAIRE

Véronique LOCATELLI a rejoint notre Mairie dès le 1er juillet dernier. Elle y avait effectué quelques heures au mois de juin pour remplacer Yolande SIMONIN.

Après un bac de secrétariat en 1992 suivi d'un stage de perfectionnement en 1993, elle rejoint l'entreprise BAZIN au service « Conditionnement et préparation de commande » de 1994 à 2001.

A la suite d'un bilan de compétences, elle change de cap et met les voiles vers une formation d'assistante dentaire et exerce cette activité de 2001 à 2007.

Mais Véronique ne veut pas en rester là et elle décide, durant cette période, de s'orienter vers une activité complètement différente, passe le concours d'adjoint administratif territorial et bascule dans le public après avoir apporté sa contribution bénévolement à une collectivité locale.



Elle rejoint la Communauté de Communes des Franches-Communes (aujourd'hui triangle vert) de 2007 à 2008 et dans le même temps la Mairie de Dambenoît-lès-Colombe (jusqu'en 2018) et le syndicat des Beiges où elle exerce encore toujours ses talents.

Véronique est une femme passionnée.

Lecture, musique, vélo, marche, jardinage, cuisine tout est bon pour l'occuper.

Disponible, réfléchie, rapide dans l'exécution des tâches, elle apporte un précieux concours au sein de notre Marie.

Bienvenue dans notre village.

Portail du cimetière :

Dernière couche de peinture par Bernadette GIRE



Salle Communale :

Réfection complète des peintures par l'entreprise PY d'Aillencourt (en partie et en photo ci-dessous)



De gauche à droite, Philippe PY, notre Conseiller Municipal et Bryan FRECHIN



TATIANA, CEDRIC ET MATYLIO

Le 3 août 2019, le Maire a, dans un premier temps, marié Tatiana COLLEONI et Cédric GEIGER, les tous nouveaux propriétaires brottais.



Le bureau de la Mairie, consacré pour l'occasion « salle des mariages », n'a pu accueillir les nombreuses personnes qui accompagnaient les époux. Il faut préciser que la journée était particulièrement belle avec un soleil radieux.

Le Maire a, ensuite, procédé au bap-



tême républicain de leur fils Matylio .

A la fin de la cérémonie une foule immense attendaient les époux sous une nuée de fleurs en papier.



Entre-Nous souhaite beaucoup de bonheur aux mariés et à leur fils Matylio.